

**Complément d'avis n° 2021/06-06
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique
Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

École

Nom :	École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom
Sigle :	IMT Atlantique
Type :	Public, sous tutelle du ministre en charge de l'économie et de l'industrie
Académie :	Rennes
Sites de l'école :	Brest, Nantes, Cesson-Sévigné (Rennes)

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2017/05-02 ; Avis n° 2014/11-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante) :
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Réseaux et Télécommunications, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site de Cesson-Sévigné

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom ;
- Vu le rapport établi par Hélène GRIMAUULT-DUC (membre de la CTI, rapporteure principale), Sonia WANNER (membre de la CTI, co-rapporteure), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 octobre 2022 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Extension de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Réseaux et Télécommunications , en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site de Cesson-Sévigné	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2026-2027	maximale

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Réseaux et Télécommunications , en partenariat avec l'ITII Bretagne, sur le site de Cesson-Sévigné	Formation continue	2023	2026-2027	maximale
--	--------------------	------	-----------	----------

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre le traitement des recommandations énoncées dans l'avis n° 2021/06-06.

Pour la spécialité « Réseaux et Télécommunications »

- Promouvoir les 2 sites simultanément lors des communications sur la FISA ;
- Assurer la transparence sur les affectations des candidats, au vu de règles écrites et à disposition du public ;
- Effectuer au plus vite la nomination des responsables d'UE en tenant compte de leur campus d'appartenance afin de trouver l'équilibre entre les deux sites ;
- Favoriser au maximum les rencontres entre apprentis des différents sites, ainsi qu'entre étudiants et apprentis de l'école ;
- S'assurer de l'équité entre les apprentis des deux sites, notamment concernant les apports académiques, partages des retours d'expérience, tutorat, validation et contrôles des compétences acquises.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 octobre 2022.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 15 novembre 2022.



La présidente
Elisabeth CRÉPON